

Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 16 août 2018

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 de notre règlement interne, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures.

L'effondrement d'un pont autoroutier à Gênes ayant causé la mort d'au moins 40 personnes a relancé à travers toute l'Europe le débat sur l'état de vétusté de certaines infrastructures routières, et plus particulièrement des ouvrages d'art.

Au Luxembourg, avec son relief vallonné, les ouvrages d'art sont également très nombreux, tant sur le réseau routier que sur le réseau ferroviaire.

Partant, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

- A quels intervalles les ouvrages d'art sur les réseaux autoroutier, routier et ferroviaire luxembourgeois sont-ils contrôlés, et par qui ?
- L'inventaire des ouvrages d'art permet-il, par le biais d'une classification par exemple, de juger, d'une manière générale, dans quel état les infrastructures se trouvent et à quels intervalles leur remise en état resp. leur remplacement par un ouvrage nouveau doivent être prévus ? Existe-t-il au Luxembourg des ouvrages qui se trouvent sous surveillance particulière en raison de leur état de vétusté ?
- Concernant les ponts frontaliers sur la Moselle, la Sûre et l'Our, quelles sont les autorités responsables de leur surveillance, de leur contrôle et de leur entretien ?

- Dans quel état se trouve la « Sauertalbrücke » sur l'autoroute A1, quels sont les travaux qui y sont effectués actuellement et sous la direction de quelle autorité ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Cécile Hemmen
Députée